



Communiqué de presse de l'Union des Paysans Fribourgeois

25 mai 2022

Une augmentation insuffisante du prix du lait pour le Gruyère AOP

Le 17 mai dernier, l'Interprofession du Gruyère a annoncé une augmentation du prix du lait de 4,9 ct par kg de lait payé aux producteurs dès le 1^{er} septembre 2022. La décision a été discutée par le comité cantonal de l'Union des Paysans Fribourgeois (UPF) lors de sa séance du 23 mai. Le comité a pris connaissance avec déception de l'augmentation annoncée, du délai de mise en œuvre trop tardif et de l'abandon de l'augmentation temporaire des 5% de production.

Depuis le début de l'année, de nombreuses interventions de demandes d'adaptation des prix payés aux producteurs ont été adressées aux interprofessions et acheteurs de lait. Les demandes portaient sur une compensation effective des coûts de production de 6 à 8 ct par kg de lait livré. Cette augmentation est justifiée par l'augmentation des coûts de production depuis le début de l'année 2022.

La décision prise ne satisfait pas les producteurs de lait Gruyère AOP qui doivent supporter une partie de l'augmentation des coûts sans compensation complète. Le comité cantonal de l'UPF demande au comité de l'Interprofession du Gruyère une révision de la décision pour l'augmentation du prix du lait au 1^{er} juillet comme décidé par l'Interprofession du Vacherin Fribourgeois.

Pour rappel, le comité cantonal de l'Union des Paysans Fribourgeois avait demandé en date du 7 avril 2022 une augmentation urgente des prix des produits agricoles d'au moins 6% à 10% selon les produits. Le secteur primaire agricole ne peut supporter sans compensation les augmentations subies depuis des mois.

Informations:

Fritz Glauser, président

079 702 05 44

Frédéric Ménétreay, directeur

079 293 68 70